

Service du Commissariat des Armées

Comité Social d'Administration de Réseau

CSA-R

17 juin 2026

COMPTE RENDU UNSA Défense



Le Service du Commissariat des Armées se prépare à un conflit de haute intensité et doit s'organiser en vue d'un soutien qui passerait de 30 000 aujourd'hui à 50 000 hommes d'ici 2030. Plusieurs scénarios sont envisagés pour tester la résilience du service (exercice Orion). Pour assurer un tel soutien, le service doit s'attacher à un recrutement tant quantitatif que qualitatif et d'en assurer la formation.

Malheureusement, l'UNSA fait le constat que la réalité est toute autre. Comment attirer et fidéliser avec un gel des salaires depuis plus de 15 ans, une rémunération à l'embauche très faible par rapport au secteur privé sur des métiers en tension et une évolution professionnelle suspendue à des taux de promotion très faibles.

Le bilan intermédiaire et perspectives RH

- Plan de recrutement (PDR) 2025/2026 : il affiche un taux de réalisation à 98%. Les ASC représentent 22% de ce PDR (242 réalisés) et les 4139-2 représentent 43% (179 réalisés). Le recrutement par concours n'est réalisé qu'à 86% (4% du taux de réalisation du PDR).
L'UNSA Défense s'interroge sur des modes de recrutement moins lourds à mettre en œuvre afin que le ministère soit réellement en capacité de capter de plus jeunes générations.
- Courbe des effectifs en forte décroissance du fait de la réforme ADP/PC et du transfert de ces fonctions vers les RH d'armées.
- L'avancement des personnels à statut ouvrier (PSO). Cette population représente 12% des personnels civils au sein du SCA.
 - 57% de satisfaction des demandes pour l'avancement des OE.
 - 39% de satisfaction des demandes pour l'avancement des OE/CE.
 - 67% de satisfaction des demandes pour l'avancement des TSO.

L'UNSA Défense fait le douloureux constat que cette branche professionnelle très qualifiée est fortement en concurrence avec le secteur privé sur des métiers en tension qui offre une meilleure rémunération. Par ailleurs la courbe de la déflation des effectifs dans cette catégorie socioprofessionnelle reste inquiétante au regard du trop faible nombre de recrutements.

La réforme ADP PC

Cette manœuvre RH prend effet à partir du 1er juillet 2026 avec la création de 6 Centres de Soutien RH/SCA (CSRHH) armés à près de 80%. Vous pouvez prendre connaissance du flash UNSA Défense « Spécial ADP/PC » sur le site de l'UNSA (unsa-defense.org). Elle concerne 300 personnels civils ; 121 personnels restent au SCA (RH ou autres fonctions), mais il reste encore, à l'heure de CSAR/SCA, 24 agents en recherche de solution.

Les formations et l'accompagnement devraient permettre aux agents de gérer au mieux le « qui fait quoi ».

L'UNSA Défense est aux côtés des agents qui sollicitent un accompagnement dans cette période de transition difficile et reste vigilante face aux dysfonctionnements éventuels constatés et à toute dette de gestion qui ne serait pas résorbée rapidement (paiement des travaux insalubres, éléments variables de rémunération...).



La simplification des déplacements

Le remplacement de « FD en ligne » par « CHORUS DT », l'application interministérielle de gestion des déplacements temporaires (Ordre de Mission) devrait permettre de réduire les délais de traitement des OM en les ramenant à une moyenne de 15 jours. Le déploiement de CHORUS DT devrait être effectif fin 2026 en Métropole et fin 2027 en Outre-Mer.

L'UNSA Défense appelle l'attention sur la charge de travail importante et la formation pour les équipes en charge de cette manœuvre. Comme vu lors de la réunion dédiée ADP/PC, si l'administration s'inquiète des derniers km de cette manœuvre, l'UNSA s'inquiète aussi des premiers km et d'une dette de gestion toujours à repousser.

Les études et projets de service

Dans le cadre de l'optimisation de la filière impression et reprographie de l'EDIACA de Saint-Etienne, le déploiement en 2026 d'un logiciel unique d'organisation et de gestion de la production (JOHANNES) pour les IRN (Imprimeries du Réseau National) permettra de piloter l'organisation de la charge entre les différents établissements, depuis l'administration centrale du SCA.

L'EDIACA voit la fin du bail fin décembre 2029. Son infrastructure très dégradée amènerait vers un projet de déménagement évalué entre 4 et 5 M€. L'adaptation du modèle industriel est toujours à l'étude. L'UNSA Défense n'entend pas que les agents fassent les frais d'une infrastructure laissée « en jachère » faute de moyens budgétaires et deviennent ensuite les victimes de cette gestion. Aussi, l'UNSA reste très vigilante pour les trois prochaines années sur l'avenir de cette filière et des métiers spécifiques de l'imprimerie qui s'y rattachent.

LES ELOCA

► **ELoCA de Roanne** : signature de la promesse de vente des bâtiments début juin. La vente définitive devrait avoir lieu le 7 ou 8 juillet. Il conviendrait que l'administration mette en place un Plan de Charge pour les quatre à cinq ans à venir afin d'anticiper les travaux à réaliser et les compétences à maintenir.

► **ELoCA de Marseille** : le calendrier des travaux est respecté. La procédure administrative est en cours avec la société retenue pour les travaux dans le cadre du resserrement.

► **ELoCA de Châtres** : le renouvellement du bail est acté ainsi que le besoin d'une alvéole supplémentaire pour la montée en puissance de la fonction habillement. Des renforts sont attendus et seront réalisés par le recrutement d'agents de catégorie B, et l'ancien bâtiment sera consolidé et garde le stockage.

Les élections professionnelles du 3 décembre au 10 décembre 2026

Un scrutin blanc a été réalisé sur un panel de 7000 personnes (seulement 35% de participation) et a permis de pointer quelques dysfonctionnements. Le point de vigilance reste la validation des listes électorales. Pendant l'été, les OS pourront vérifier ces listes et faire remonter toutes les anomalies. **Des dépliants expliquant la procédure et le nombre de votes selon les catégories (CAP/CCPU/CPS/CAPSO) et les affectations professionnelles et géographiques (Réseaux et BDD) seront envoyés à chaque agent.**

Pour toute question ou précision concernant ce nouveau CSA du Commissariat, n'hésitez pas à contacter vos élus-es UNSA Défense : **Nathalie Cornic** (nathalie-m.cornic@intradef.gouv.fr), **Anne-Marie Cheze** (anne-marie.cheze@intradef.gouv.fr), **Franck Jouanneau** (franck.jouanneau@intradef.gouv.fr), **Christophe Court** (christophe1.court@intradef.gouv.fr).

